

TARIFS 2023

Possibilité d'échelonnement de la scolarité sur devis

Formation en mode initial par an :

BTS ASSURANCE	4 600 € (1)
BTS BANQUE	4 600 € (1)
BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES.....	4 600 € (1)
BTS Collaborateur Juriste NOTARIAL.....	4 600 € (1)
BTS EDITION	4 700 € (2)
BACHELOR CCAPF.....	5 500 € (3)
<i>(Conseiller de Clientèle en Assurances et Produits Financiers)</i>	
BACHELOR RDC	5 500 € (3)
<i>(Responsable Développement Commercial Option Immobilier)</i>	
BACHELOR Gestion du Patrimoine..... ..	2 990 € (4)
BACHELOR CRCRH	5 500 € (5)
<i>(Chargé de Recrutement et Conseils en Ressources Humaines)</i>	
MASTÈRE MRH.....	5 700 € (6)
<i>(Manager Ressources humaines)</i>	

Formation en alternance :

Coût de la formation pris en charge par l'entreprise

Frais d'études de dossier non remboursables : 75 €

Coût forfait photocopie illimité pour 2 années : 15 €

INSTITUT ROUSSEAU - 5 Rue de la Passerelle – 31200 TOULOUSE

05.61.63.10.12

contact@institut-rousseau.com

www.institut-rousseau.com

Sté Civile La Pradette, capital de 24 000 Euros – N° Siren 776 825 432

TARIFS 2023

**(1) BTS ASSURANCE – BANQUE – PROFESSIONS
IMMOBILIERES – Collaborateur Juriste Notarial:**

Première possibilité : 2 versements soit au total 4 600 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : soit 500 Euros - 2^{ème} versement avant le jour de la rentrée : soit 4 100 Euros

Echelonné :

Deuxième possibilité : 3 versements, soit au total 4 660 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 2 versements par chèque de 2 080 Euros - Echancier : le 1^{er}/09, le 2/01.

Troisième possibilité : 5 versements, soit au total 4 720 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 4 versements par chèque de 1 055 Euros - Echancier : le 1^{er}/09, le 1^{er}/11, le 2/01, le 1/04.

Quatrième possibilité : 9 versements, soit au total 4 820 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 8 versements par chèque de 540 Euros - Echancier : les 1^{ers} de chaque mois de septembre à avril.

Cinquième possibilité : 11 versements, soit au total 4 900 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 10 versements par chèque de 440 Euros - Echancier : le 1^{er} de chaque mois de septembre à Juin.

(2) BTS EDITION :

Première possibilité : 2 versements soit au total 4 700 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : soit 500 Euros - 2^{ème} versement avant le jour de la rentrée : soit 4 200 Euros

Echelonné :

Deuxième possibilité : 3 versements, soit au total 4 740 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 2 versements par chèque de 2 120 Euros - Echancier : le 1^{er}/09, le 2/01.

Troisième possibilité : 5 versements, soit au total 4 840 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 4 versements par chèque de 1 085 Euros - Echancier : le 1^{er}/09, le 1^{er}/11, le 2/01, le 1/04.

Quatrième possibilité : 9 versements, soit au total 4 900 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 8 versements par chèque de 550 Euros - Echancier : les 1^{ers} de chaque mois de septembre à avril.

Cinquième possibilité : 11 versements, soit au total 4 950 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 10 versements par chèque de 445 Euros - Echancier : le 1^{er} de chaque mois de septembre à Juin.

(3) BACHELOR CCAPF & RDC IMMO :

Première possibilité : 2 versements soit au total **5 500 Euros**

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : soit 500 Euros - 2^{ème} versement le jour de la rentrée : soit 5 000 Euros

Echelonné :

Deuxième possibilité : 3 versements, soit au total **5 600 Euros**

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 2 versements par chèque de 2 550 Euros - Echéancier : le 1^{er}/09, le 2/01.

Troisième possibilité : 5 versements, soit au total **5 700 Euros**

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 4 versements par chèque de 1 300 Euros - Echéancier : le 1^{er}/09, le 1^{er}/11, le 2/01, le 1/04.

Quatrième possibilité : 9 versements, soit au total **5 820 Euros**

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 8 versements par chèque de 665 Euros les 1^{ers} de chaque mois de septembre à avril.

(4) BACHELOR BGPAB Gestion du Patrimoine :

Première possibilité : 2 versements soit au total **2 990 Euros**

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : soit 500 Euros - 2^{ème} versement le jour de la rentrée : soit 2 490 Euros

Echelonné :

Deuxième possibilité : 3 versements, soit au total 3 020 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 2 versements par chèque de 1 260 Euros - Echéancier : le 1^{er}/09, le 2/01.

Troisième possibilité : 5 versements, soit au total 3 060 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 4 versements par chèque de 640 Euros - Echéancier : le 1^{er}/09, le 1^{er}/11, le 2/01, le 1/04.

Quatrième possibilité : 9 versements, soit au total 3 100 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 8 versements par chèque de 325 Euros les 1^{ers} de chaque mois de septembre à avril.

Cinquième possibilité : 11 versements, soit au total 3 150 Euros

- Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 10 versements par chèque de 265 euros : les 1^{ers} de chaque mois de septembre à Juin

(5) BACHELOR CRCRH :

Première possibilité : 2 versements, soit au total 5 500 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : soit 500 Euros - 2^{ème} versement avant le jour de la rentrée : soit **5 000 Euros**

Echelonné :

Deuxième possibilité : 3 versements, soit au total 5 600 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 2 versements par chèque de **2 550 Euros** selon l'échéancier suivant : le 1/09, le 2/01.

Troisième possibilité : 5 versements, soit au total 5 700 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 4 versements par chèque de **1 300 Euros** selon l'échéancier suivant : le 1/09, le 1/11, le 2/01 et le 1/04

Quatrième possibilité : 9 versements, soit au total 5 820 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 8 versements par chèque de **665 Euros** selon l'échéancier suivant : les 1^{ers} de chaque mois de septembre à avril.

(6) MASTÈRE MRH :

Première possibilité : 2 versements, soit au total 5 700 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : soit 500 Euros - 2^{ème} versement avant le jour de la rentrée : soit **5 200 Euros**

Echelonné :

Deuxième possibilité : 3 versements, soit au total 5 800 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 2 versements par chèque de **2 650 Euros** selon l'échéancier suivant : le 1/09, le 2/01.

Troisième possibilité : 5 versements, soit au total 5 900 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 4 versements par chèque de **1 350 Euros** selon l'échéancier suivant : le 1/09, le 1/11, le 2/01 et le 1/04

Quatrième possibilité : 9 versements, soit au total 6 020 Euros

-Acompte à la signature du contrat de scolarité : 500 Euros - 8 versements par chèque de **690 Euros** selon l'échéancier suivant : les 1^{ers} de chaque mois de septembre à avril.

Frais d'études de dossier non remboursables : 75 €

Coût forfait photocopie illimité pour 2 années : 15 €